

GUIDE DE GESTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'OFFRE TOURISTIQUE CÔTE-NORD

Connaissances de base et démarche d'intervention

Novembre 2023

Table des matières

INTRODUCTION	3
1. DÉMARCHES D'INTERVENTION	4
1.1. Étape 1 : Établir l'état d'avancement du projet touristique	4
1.2. Étape 2 : Bien référer selon l'état d'avancement du projet.....	4
1.3. Étape 3 : Programmes de financement.....	5
2. PRINCIPAUX PARTENAIRES ET SERVICES	6
2.1 Les services de développement économique des MRC (6)	6
2.2 Les sociétés d'aide aux collectivités (SADC) (3).....	8
2.3 La commission de développement économique des premières nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	9
3. GRANDS DOSSIERS DE DÉVELOPPEMENT ET STRUCTURATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE	Erreur ! Signet non défini.
3.1 EPRTNT 22-25 - EPRT 16-20 - 20-22.....	Erreur ! Signet non défini.
3.2 Comité Route Blanche	Erreur ! Signet non défini.
3.3 Projet parcours culturel	Erreur ! Signet non défini.
3.4 Table régionale du patrimoine religieux.....	Erreur ! Signet non défini.
3.5 Politique de dons et commandites.....	Erreur ! Signet non défini.
3.6 Initiatives de maximisation de projets touristiques régionaux.....	Erreur ! Signet non défini.
3.7 Projets spéciaux.....	Erreur ! Signet non défini.
3.8 Incubateur-Acclérateur Nordique	Erreur ! Signet non défini.
3.9 FRR Tourisme Minganie	Erreur ! Signet non défini.
3.10 Projet route bleue accessible et inclusive.....	Erreur ! Signet non défini.
3.11 Plan d'action de structuration de l'offre touristique de la Côte-Nord ...	Erreur ! Signet non défini.

INTRODUCTION

Une association touristique régionale possède des mandats octroyés par le ministère du Tourisme. Ces mandats se structurent en département dans l'organisation. On compte l'accueil et la signalisation, la promotion du territoire et le développement et la structuration de l'offre touristique.

La Ministre mandate l'ATR pour qu'elle contribue au développement et à la structuration de l'offre du tourisme d'agrément et d'affaires dans sa région en assurant la planification et la mise en œuvre d'actions notamment en matière de tourisme responsable et durable, d'innovation, de main-d'œuvre et d'accessibilité à la région et aux attraits pour la clientèle touristique, et ce, en concertation avec les partenaires territoriaux et sectoriels.¹

Ce guide se veut un outil de référence sur les connaissances de base, les principaux acteurs et les principales démarches du département de développement et structuration de l'offre touristique afin d'aider l'ensemble des collègues de l'ATR Côte-Nord à mieux comprendre le développement et la structuration de l'offre.

Plus concrètement, nous établirons les principales étapes d'intervention en matière de développement auprès d'un promoteur de projet entrepreneurial. Nous ferons une présentation des acteurs et de leurs services. Nous terminerons en présentant les grands dossiers d'intervention du département du développement et structuration de l'offre touristique.

¹ Extrait de la convention entre la Ministre du Tourisme et Tourisme Côte-Nord relative aux mandats confiés à Tourisme Côte-Nord et à l'octroi d'une subvention pour 2022-2026, avril 2022.

1. DÉMARCHES D'INTERVENTION

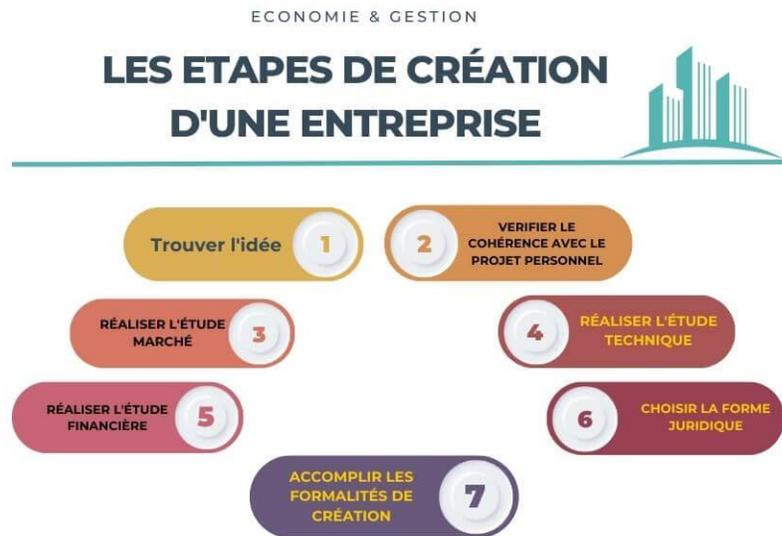
En concertation avec les partenaires territoriaux et sectoriels, la personne responsable du département du développement et de la structuration de L'ATR Côte-Nord assure un accompagnement de deuxième ligne gratuit auprès des membres et promoteurs de projet touristique.

Nos partenaires que sont les services de développement économique des six MRC sur le territoire, les 3 sociétés d'aide au développement des collectivités ainsi que la commission de développement économique des premières nations du Québec et du Labrador offrent un accompagnement de première ligne gratuit auprès des promoteurs de projet entrepreneurial entre autres sur la rédaction d'un plan d'affaire, de plan financier, plan de financement, etc.

Voici les différentes étapes lorsqu'un membre ou promoteur nous contacte concernant la mise en place d'un projet d'entreprise ou d'organisme touristique.

1.1. Étape 1 : Établir l'état d'avancement du projet touristique

Il existe principalement sept étapes à la réalisation d'un projet d'entreprise.



1.2. Étape 2 : Bien référer selon l'état d'avancement du projet

Majoritairement, les membres ou promoteurs qui nous contactent en sont au balbutiement soit l'étape 1 : trouver l'idée. Il est très important de s'assurer qu'ils sont accompagnés par l'un de

nos partenaires mentionnés plus haut qui offrent des services d'accompagnement de première ligne avec qui l'on travaille depuis longtemps. Si ce n'est pas le cas, les référer auprès de ceux-ci, leurs coordonnées suivent au point deux de ce guide.

Chacun de ses partenaires détiennent nos statistiques les plus à jour afin de les aider dans la réalisation de la portion étude de marché dans un plan d'affaire.

1.3. Étape 3 : Programmes de financement

Le ministère du Tourisme nous mandate pour déployer l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2022-2025 (EPRTNT 2022-2025) qui se veut un programme de financement pour les entreprises touristiques. L'EPRTNT22-25 compte six catégories, en voici les principaux éléments.

Sommaires des catégories

1. Attraites, activités et équipements : construction, agrandissement, amélioration d'une infrastructure touristique, consolidation, implantation, expansion ou de modernisation.
2. Structuration de l'offre touristique : projets reliés à l'implantation de routes et circuits touristiques, de développement d'un produit thématique démontrant une structuration de l'offre touristique.
3. Hébergement : structurer un territoire, combler un déficit d'unités de logement, hausser la qualité de vie du secteur d'hébergement, prolonger la période d'ouverture, offrir de nouveaux services adaptés aux clientèles.
4. Festivals et événements : une aide financière pour la tenue d'un festival ou d'un événement peut être accordée s'il n'est pas soutenu dans le cadre du programme Aide Financière aux Festivals et Événements Touristique du ministère du Tourisme.
5. Études et services-conseils : réaliser une étude, un diagnostic, un coaching en entreprise, des services-conseils ou tout autre projet visant l'amélioration des pratiques d'affaires en lien avec le développement des compétences de la main-d'œuvre, le service à la clientèle, les besoins numériques, le développement d'un nouveau projet ou d'une nouvelle activité, le développement et la mise en place de politiques, pratiques ou initiatives responsables et durables.
6. Développement numérique d'une entreprise : augmenter les interactions virtuelles/numériques avec les clients, mise en place d'applications numériques (borne de paiement, carte virtuelle, système de réservation, borne d'accueil, robot pour la livraison, etc.)

Il existe d'autres programmes de financement qui touchent le secteur touristique pilotés par différents ministères.

Pour des informations plus précises concernant ces programmes, vous pouvez les référer à la personne responsable du département de développement et structuration de l'offre touristique.

2. PRINCIPAUX PARTENAIRES ET SERVICES

2.1 Les services de développement économique des MRC (6)

Description des services :

- Support aux promoteurs (consultation, plan d'affaires, recherche de financement)
- Accompagnement des entreprises (démarrage, expansion, consolidation)
- Soutien technique de gestion
- Formation
- Animation et concertation du milieu
- Promotion et prospection
- Planification de développement

Les MRC possèdent plusieurs offres de financement. Certaines MRC offrent des programmes de financement spécifiques au tourisme : Celle de la Minganie et Haute-Côte-Nord.

Personnes responsables par MRC :

MRC HCN : <https://www.mrchcn.qc.ca/>

Claude Brassard Directeur poste 232	Jean-Sébastien Naud Conseiller en développement des entreprises poste 233	Alassane Camara Analyste financier poste 241	Karine Migneault Adjointe administrative poste 237
Kat Lynn Brisebois-Gagnon Conseillère en développement culturel poste 206	Geneviève Dick Conseillère en développement des communautés poste 235	Alain Bossé Conseiller en innovation poste 244	Simon Godin-Bilodeau Conseiller à la vitalisation municipale poste 230

ID Manicouagan : <https://www.idmanic.ca/accueil>

Annie Cloutier, conseillère en développement des communautés

acloutier@idmanic.ca

418 295-2593, poste 229

Marie-Pier Larouche, conseillère aux entreprises et coordonnatrice mentorat Manicouagan

mplarouche@idmanic.ca

418 295-2593, poste 227

Frédéric Chevarie, conseiller aux entreprises

fchevarie@idmanic.ca

418 295-2593, poste 242

Annie Beaulieu, conseillère aux entreprises

abeaulieu@idmanic.ca

418 295-2593, poste 225

Kathleen Brisbois, coordonnatrice en développement social et des communautés

kbrisbois@idmanic.ca

418 295-2593, poste 240

MRC Sept-Rivières : <https://www.septrivieres.qc.ca/votre-mrc/organisation/equipe/developpement-economique>

LUC MORENCY

Directeur du développement économique et directeur général adjoint par intérim

Téléphone : 418 962-1900, poste 3235

Courriel : luc.morency@mrc.septrivieres.qc.ca

NANCY MÉTHOT

Conseillère aux entreprises - Analyste financière

Téléphone : 418 962-1900, poste 2901

Courriel : nancy.methot@mrc.septrivieres.qc.ca

SARAH BEAUPRÉ

Conseillère aux entreprises

Téléphone : 418 962-1900, poste 2900

Courriel : sarah.beaupre@mrc.septrivieres.qc.ca

SOLÈNE LE GOFF

Conseillère aux entreprises AEQ

Port-Cartier

Téléphone : 418 350-1003

Courriel : solene.legoff@mrc.septrivieres.qc.ca

MRC Minganie : <http://mrc.minganie.org/equipe/>

Léo Harvey-Côté, directeur du service de développement économique et commissaire industriel

Courriel: lcote@mrc.minganie.org

Poste: 1202

Isabelle Richard : coordonnateur au développement touristique et culturel

Courriel: tourisme@mrc.minganie.org

Poste: 1228

MRC Golfe-du-Saint-Laurent : <https://mrcgsl.ca/notre-equipe/>

JOANNE JONES

Agente de développement rural

Téléphone : 418-461-2340

joanne.jones@mrcgsl.ca

JANNA BILODEAU
Agente de développement
Téléphone : 418-461-2544
janna.bilodeau@mrcgsl.ca

MICKAEL LAMBERT
Agent de développement régional - Accès entreprise Québec
Téléphone : 418-444-7446
mickael.lambert@mrcgsl.ca

MRC Caniapiscau : <https://caniapiscau.ca/mrc/>

Pascale Castilloux
Agente de développement touristique et culturel
pcastilloux@caniapiscau.ca

2.2 Les sociétés d'aide aux collectivités (SADC) (3)

Description des services :

- Analyse de la viabilité et de la rentabilité du projet
- Recherche de partenaires financiers
- Recherche d'informations (statistiques, indicateurs de marchés)
- Organisation comptable
- Aide à la rédaction du plan d'affaires

Les SADC possèdent plusieurs offres de financement.

SADC Haute-Côte-Nord : <https://www.sadchcn.com/>

Adrien Gagnon
Conseiller aux entreprises et
analyste financier
418 233-3495, poste 225
conseiller@sadchcn.com

Audrey Gagné
Agente de développement
418 233-3495, poste 224
developpement@sadchcn.com

SADC Manicouagan : <https://sadcmanic.ca/#equipe>

Catherine Kohner
Conseillère aux entreprise – Développement économique

ckohner@sadcmanic.ca

Dino Fortin

Conseiller aux entreprises

dfortin@sadcmanic.ca

SADC Côte-Nord : <https://www.sadccote-nord.org/la-sadc/lequipe/>

Nicolas Bluneau M. Sc.

Conseiller aux entreprises

Téléphone : 418 962-7233 poste 102

Courriel : nbluneau@sadccote-nord.org

Karianne Jenniss

Agente de services financiers

Téléphone : 418 962-7233 poste 103

Courriel : kjenniss@sadccote-nord.org

2.3 La commission de développement économique des premières nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)

<https://cdepnql.org/>

Lorsqu'il s'agit d'un promoteur autochtone, la CDEPNQL est une alternative aux deux autres partenaires. Ça n'empêche pas un promoteur autochtone de choisir l'un des deux autres partenaires.

Description des services :

- Accompagnement en prédémarrage d'entreprise (ex. plan d'affaires, recherche de financement, etc.);
- Accompagnement en démarrage d'entreprise;
- Accompagnement en expansion d'entreprise;
- Support dans la préparation et l'analyse de prévisions financières;
- Accompagnement dans les phases de démarrage, de consolidation et de développement d'une entreprise collective (ex. coopérative ou OBNL);
- Recherche et développement sur mesure selon la nature des projets d'affaires;
- Aperçu des différentes sources de financement possibles pour les entrepreneurs.

Steve Laveau

Responsable - Service aux communautés

418 843-1488, poste 1231

slaveau@cdepnql.org

Frédéric Martel, CPA

Responsable - Service aux entrepreneurs

418 843-1488, poste 1223

fmartel@cdepnql.org

Valérye Tremblay

Conseillère en économie sociale

418 843-1488, poste 1228

vtremblay@cdepnql.org